

République française

Département de la Meuse

COMMUNE DE LIGNIERES SUR AIRE

Séance du 20 janvier 2022

Membres en exercice : 7	Date de la convocation: 18/01/2022 <i>L'an deux mille vingt-deux et le vingt janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Frédéric ERNST</i>
Présents : 7	Présents : Cédric BAILLY, Stéphane CERABONA, Dominique DAVIGNON, Pierre DEHAN, Frédéric ERNST, Virginie ERNST, Marie-Françoise KLEIN
Votants: 7	
Pour: 7	Représentés:
Contre: 0	Excusés:
Abstentions: 0	Absents:
	Secrétaire de séance: Virginie ERNST

Objet: MODIFICATION DES TARIFS DE L'EAU -BUDGET EAUX 2022 - DE_2022_004

Monsieur le Maire lance la discussion sur l'efficacité financière des tarifs demandés par le **Conseil Municipal** concernant les prix relatifs à l'eau au 1er juillet 2021. En effet, les recettes doivent équilibrer les dépenses engagées dans le cadre du budget Eaux 2022.

Considérant l'augmentation des dépenses de rénovation, d'entretien, de réparation des installations et des matériels et fournitures,

Considérant l'accroissement des coûts des prestations,

Considérant les réajustement du fournisseur en 2020 et 2021,

Le **Conseil Municipal**, après délibération, **adopte** les tarifs suivants :

- prix du m³ = 1,30 € Hors Taxes soit **1,37 € TTC** à compter du 1er juillet 2021

- prix de l'abonnement par semestre = 24,00 € Hors Taxes soit **25,32 € TTC** à compter du 1er juin 2022.

Fait et délibéré le jour, mois, an ci-dessus

Pour copie conforme

Le Maire

Frédéric ERNST